

RESIDENCE DU RUANDA
Territoire de Kibungu

Chapuis

RAPPORT ANNUEL 1948



PREMIERE PARTIE

RAPPORT ANNUEL 1948.

Première Partie.

L'ADMINISTRATION EUROPEENNE

Chapitre Premier.

STATUT DU TERRITOIRE SOUS MANDAT ET RELATIONS INTERNATIONALES.

III.- RAPPORTS AVEC LES TERRITOIRES VOISINS.

1°/ Avec le Congo Belge.

a) Séances de contact entre les autorités du Territoire et celles du Congo Belge.

néant

b) Relations commerciales

néant

Rapport Annuel 1948.

2°/ Avec les Territoires Anglais

notes succinctes sur :

a) Rencontres entre les autorités territoriales du Ruanda et celles des Territoires Anglais.

néant

b) Relations commerciales.

néant

c) Emigrations saisonnières

La situation vivrière saine, l'existence dans le territoire de plusieurs entreprises européennes, notamment celle de la Société Géoruanda avec un besoin croissant en main d'oeuvre, n'empêchent pas l'émigration saisonnière vers les Territoires Anglais.

L'exode vers ces pays est entrée dans les coutumes.

Les causes qui sont à la base de ce mouvement semblent être:

1° l'importance des salaires octroyés aux travailleurs

saisonniers par les planteurs baganda (1 shilling par jour)

2° une grande liberté au travail, loin de surveillance européenne et sans intervention des chefs coutumiers.

3° le fait d'échapper aux travaux à caractère public mal rémunérés.

Nous avons eu souvent l'occasion d'interroger des émigrants rentrant sur leurs collines natales et nous croyons pouvoir situer les économies réalisées par chacun d'eux entre 20 et 35 shillings E.A. pour des périodes de 5 à 6 mois.

La principale voie d'émigration aboutit à Kakitumba après avoir traversé le territoire de Kibungu du Sud au Nord. Les gîtes pour émigrants de Mutenderi, Kabare, Ntaruka, Nyakayaga et Ndama marquent les étapes.

Dans le Sud du territoire les passages de Rusumu, Migeru et Kageyo sont les plus empruntés.

Rapport annuel 1948

IV. RELATIONS ENTRE LES INDIGENES DES DEUX RESIDENCES.

Notes succinctes sur:

a) Relations commerciales: participation des Barundi aux marchés du Ruanda:

néant

b) Barundi travaillant dans les mines du Ruanda:

La Société Géologique et Minière du Ruanda à Rwinkwavu compte 136 travailleurs barundi parmi sa main d'oeuvre.

c) Relations entre chefs de l'Urundi et du Ruanda:

néant

d) Criminalité aux environs de la ligne frontière:

Le 7 février 1948 nous avons arrêté et condamné un muganda qui se livrait, sans titres, à la pratique de l'art de guérir, le long de la frontière aidé par un complice sur l'autre rive de la Kagera.
C'est le seul délit signalé en 1948.

e) Relégations:

néant.

Rapport annuel 1948

Chapitre II

ORGANISATION ET PERSONNEL

Organisation Administrative:

Aucune modification aux limites du Territoire.
Il n'existe pas de postes détachés en territoire de Kibungu.

Occupation militaire:

- 1.- Le détachement comprend 2 gradés et 14 soldats.
- 2.- Au cours de l'année sous revue les troupes ont elles été appelées à intervenir pour le maintien de l'ordre ?

non.

Rapport annuel 1948

3.- Au cours de l'année sous revue a-t-elle été utilisée pour l'établissement sanitaire (cordon sanitaire) ?

non

Corps de Police Autochtone

sans objet

Rapport Annuel 1948

Police Douanière

1°- Effectif

6 policiers douaniers

2°- Salaires payés mensuellement

Les salaires payés mensuellement en 1948 sont de :
201.- 184.- 166.- 158.- 158.- 149.- soit au
total 1.016.- frs. mensuellement.

3° Nombre de prises effectuées

En 1948 quatre prises furent effectuées et furent l'objet
de ventes publiques.

4° Valeur des Prises

a) brute : 1.548,90 frs.
b) nette : 1.444,-- frs

Note: Le rapport annuel de 1947 mentionne une prise dont la
vente publique n'eut pas lieu au cours de cet exercice.
Elle fut effectuée en 1948 et eut les résultats suivants:

a) brute 604,20 frs.
b) nette 570,-- frs.

Ajoutant ces chiffres aux prises de l'année en cours, les
totaux deviennent

a) brute 2.153,10 frs.
b) nette 2.014,-- frs.

5° Renseignements divers

En 1948, 18 déclarations à la consommation furent comptabilisées
La valeur des droits d'entrée se totalise au chiffre de
2.951,75 frs. et celle des taxes de statistique à 143.- frs.



Rapport annuel 1948

Chapitre III

POPULATION NON AUTOCHTONE

POPULATION DE RACE EUROPEENNE

Population blanche (nationalité)

Nationalité	Fin 1948	Fin 1947	Différence	
Allemands	-	-	-	-
Américains	-	-	+1	-
Anglais	12	6	-1	+6
Belges	73	70	+28	+3
Danois	-	-	-	-
Finlandais	-	-	-	-
Français	8	4	+4	+4
Grecs	-	-	-	-
Hollandais	2	3	+2	-1
Hongrois	-	-	-	-
Italiens	6	5	+1	+1
Luxembourgeois	2	1	+1	+1
Palestiniens	-	4	-	-4
Polonais	-	-	-	-
Portugais	-	-	-	-
Russes	-	-	-	-
Suédois	-	-	-	-
Suisses	4	2	-2	+2
totaux	107	95	+12	+12

✓ X

Rapport annuel 1948

Population Blanche (profession)

Agents agricoles	:	-	1949
Agents de Société et de commerce	:	9	19
Agents d'affaires	:	-	
Bouchers	:	-	
Boulangers	:	-	
Charpentiers	:	-	
Industriels (pêcheries)	:	1	1 3
Comptables	:	-	1
Colons	:	5	3
Chefs de chantier et conducteurs de travaux	:	4	5
Chirurgiens dentistes	:	-	
Coiffeurs	:	-	
Commerçants	:	-	
Cordonniers	:	-	
Médecins	:	1	1
Médecins de société	:	-	
Directeurs de Société	:	1	
Employés divers	:	-	
Electriciens	:	1	2
Exploitants miniers	:	-	
Entrepreneurs	:	-	
Expert, comptables	:	1	1
Fonctionnaires et agents du Gouvernement	:	7	7
Fabricants de savon	:	-	
Garagistes	:	-	
Géomètres	:	1	1
Gérants ou agents de banque	:	-	1
Hoteliers	:	-	
Journalistes	:	-	
Ingénieurs agricoles	:	-	
Ingénieurs des ponts et chaussées	:	-	2
Laitiers	:	-	
Maçons	:	-	
Mécaniciens	:	4	3
	:	<hr/>	
à reporter	:	35	43

chemiste

garçon x

technique

Medecins missionnaires	:	1	1
Missionnaires	:	27	27
Pharmaciens	:	1	1
Prospecteurs	:	2	2
Représentants de commerce	:	-	-
Sans profession ou sans travail	:	43	58
Instituteurs	:	-	-
Tailleurs	:	-	-
Transporteurs	:	-	-
total	:	<u>107</u>	<u>129</u>

Justification de l'augmentation ou de la diminution:

L'augmentation est due au fait que la société Georuanda a ajouté 5 éléments à son personnel depuis la fin de l'année précédente.

Rapport annuel 1948

B. MULATRES.

années	Vivant en milieu indigène		Vivant en milieu non indigène Missions, familles européennes etc				Total
	Garçons	Filles	Reconnus		Non reconnus		
			Garçons	Filles	Garçons	Filles	
1947	3	4	-	-	4	2	13
1948	3	4	1		4	2	14

Note: Le rapport annuel de 1947 mentionne au total 17 mulâtres. La différence provient du fait qu'il est impossible de classer dans le présent tableau une famille de quatre mulâtres, père et mère conjoints et deux enfants, inscrits au registres de la population européenne. En 1948 cette même famille compte 3 enfants.

Les 7 mulâtres vivant en milieu indigène sont:

Nom	nom de la mère	sexe	age approximatif	Résidence
Mutara Caroli	Mukanutara	M	11 ans	Rwanagana
Madamiseri Kankindi	Kayiraba	F	5 "	Buliba (Gihumy)
Madamisera	Nyirakayobe	F	3 "	Rwanbohero
Jeanne d'Arc	Kabuksha	F	3 "	Rwanagana
Julio	Makaruzima	M	6 "	Gishya (Bug.N)
Mukwagatore	Kamaganda	F	13 "	Nyarubuye ".S
Parosi	Nyiragakwavu	M	14 "	Biniga (Bug.C)

Trois de ces enfants bénéficient d'un secours mensuel de 50.- frs. à charge des C.A.C.



Rapport annuel 1948

C. POPULATION ASIATIQUE ET DE COULEUR

Population Asiatique et de Couleur (origine)

Origine	Diff	1948:	1947:	Différence
Abyssins	-	-	-	-
Arabes	+ 14	61	47	+ 3
Béloutches	- 1	-	1	+ 1
Pakistan	+ 3	7	4 + 2	- 6
Sénégalais	-	-	-	-
Somalis	-	2	-	+ 2
Autres nés d'Asiatiques avec femmes indigènes ou swahili	+ 18	49	41	+ 1
total		119	95	-



Rapport annuel 1948.

D. POPULATION NOIRE NON SOUMISE EN FAIT AU REGIME DES CHEFFERIES

Cette population comprend:

- 1° Les noirs résidant dans les centres extra-coutumiers
- 2° Ceux engagés d'une façon permanente dans les entreprises minières, commerciales, industrielles, serviteurs d'Européens, clercs et artisans travaillant pour le Gouvernement et prestant leurs services dans le territoire.

H	Hommes	2.222	F		
	Femmes	1.584			
	Enfants	2.109			
	Total en 1948	5.915			
	Total en 1947	3.609			

of ...

Justification de l'augmentation ou de la diminution.

L'augmentation est due à l'essor des mines Géoruanda ayant considérablement augmenté leur personnel. Parmi le total ci-dessus 5.981 indigènes non soumis en fait au régime des chefferies habitent les concessions minières. Il est à remarquer que les ouvriers indigènes de Rwinkwavu introduisent de plus en plus leurs familles dans les cités ouvrières.



RENSEIGNEMENTS SUR LES CENTRES EXTRA-COUTUMIERS.

Territoire de	Centre extra-cou- tunier de	Population				
		Hommes	Femmes	Enfants		total
				g	F	
Kibungu	Kibungu + <i>solde</i>	22	22	39.		83
	Rwanagana	80	65	106		251
	<i>Isuruk</i>					
	<i>Gabula</i>					
	Totaux	102	87	145		334

IMMIGRATION

a) Le nombre d'immigrants européens:

1° venus du Congo Belge	:	32
2° venus d'ailleurs	:	8

b) Le nombre d'immigrants asiatiques:

1° venus du Congo Belge	:	-
2° venus d'ailleurs	:	16

Rapport annuel 1948

CHAPITRE IV

J U S T I C E .

1° SERVICE ADMINISTRATIF

2. POLICE DE LA CIRCULATION

Nombre de permis de circulation délivrés pendant l'année :

a) Permis à 10 frs (généraux) : néant

b) Permis à 1 fr. : néant

3. ETAT CIVIL

En 1948 il a été dressé les actes d'état civil suivants

Actes de naissance : 3

Actes de mariage : 1

Actes de décès : -

Autres actes : 1

total 5



5 SUCCESSIONS

A. EUROPEENS

1	2	3	4	Observations
En litige au	Inscrites pendant	Liquidées	En litige au	
31/12/47	l'année sous re-	pendant l'	31/11/1948	
	vue 1948	année sous		
		revue 1948		
-	-	-	-	-

B. ASIATIQUES

1	2	3	4	Observations
-	-	-	-	-

C. INDIGENES

1	2	3	4	Observations
I	-	-	I	-

Rapport annuel 1948

2° JURIDICTIONS

cf Tableau

1. JURIDICTIONS REPRESSIVES

E. Tribunal Territorial

En litige au 1.1.48 (R.M.F.)	Inscrites au R.M.F. en 1948	Classées sans suite ou transférées à d'autres juridictions	Terminées par amendes ou transactionnelles	Jugées	En litige au 30.11.48	Observations
-	37	12	8	5	12	-

F. Tribunaux de Police

En litige au 1.1.48 (R.M.P.)	Inscrites au R.M.P. en 1948	Classées sans suite ou transférées à d'autres juridictions	Terminées par amendes ou transactionnelles	Jugées	En litige au 30.11.48	Observations
-	141	-	-	141	-	-

Note au sujet du chanvre à fumer:

néant

Rapport annuel 1948

APERÇUS GÉNÉRAUX SUR LA CRIMINALITÉ

C. JUGEMENTS PRONONCÉS PAR LES TRIBUNAUX DE POLICE.

I. Infractions prévues par le Code Pénal

Chefs d'infractions	Peines prononcées	Nombre de condamnés en 1948	en 1947
Assassinat et tentative d'assassinat			
Meurtre et tentative de meurtre			
Coups et blessures ayant entraîné la mort sans intention de la donner			
Coups et blessures ayant entraîné une incapacité de travail			2
Coups et blessures volontaires simples	15 jours	7	15
	1 mois		
	1 mois		
	2 mois		
	1 1/2 mois		
	1 1/2 mois		
	15 jours		
Homicide et lésions involontaires			
Preuves superstitieuses et pratiques barbares	1 mois	1	-
Violation de domicile			
Imputation indémageable et dénonciation calomnieuse			
Injures			1
Vols simples- complicités- tentatives	30 jours	5	9
	1 mois		
	4 mois		
	30 jours		
	8 jours		
Les qualifiés ou avec viol.-complic.-tentatives		-	1
Détournement frauduleux et abus de confiance	4 mois	1	2
Détournements de main d'œuvre	5 mois	2	-
	1 mois		
Esroqueries	45 jours	2	-
	30 jours		
Extorsions- vols frauduleux			
Recels			
Destructions et dégradations de constructions, arbres, récoltes (art.3.-32)	2 mois	1	-
Concussion			1
Rébellions ou outrages et violences envers les dépositaires de l'autorité ou de la Force Publique	2 mois	1	-
	6 mois		
	2 mois	2	1
Atteintes à la liberté des cultes			

T

Chefs d'infraction	Peines prononcées	Nombre de condamnés	
		en 1948	en 1947
Menaces d'attentat contre les personnes ou les propriétés			
Attentat à la pudeur et viol	3 semaines	1	-
Usurpation de fonctions publiques			
Atteinte à la sûreté de l'Etat			
Evasions de détenus			
Incendies volontaires	6 mois	6	
Faux en écritures et usage de faux	6 mois		
	1 mois		
	1 mois		
	4 mois		
	4 mois		
Subornation de témoins			
arrestation et détention arbitraire			
Corruption et tentative			
Détournements par fonctionnaire public			
Recel de condamné			
Atteinte à la liberté du commerce			
Atteinte à la liberté et aux droits garantis aux particuliers			
totaux		29	33

T

II. INFRACTIONS PUNIES PAR LES LOIS PARTICULIERES ET PLUS SPECIALES AUX INDIGENES.

Chefs d'infraction	Peines prononcées	Nombre de condamnés	
		En 1948	1947
Violation des décrets et règlements concernant:			
Certaines mesures d'ordre général (décret du 24/7/28			
a) désertions	voir Note A	13	13
Le contrat de travail			
b) autres infractions	voir Note B	66	26
Permis de résidence	15 jours		
Le permis de circulation pour commerçants ambulants	8 jours	5	5
	15 jours		
	15 jours		
	15 jours		
Le permis de commerce	15 jours	1	4
chanvre à fumer			
ivresse publique	1 mois	8	3
	1 mois		
	15 jours		
	1 mois		
	1 mois		
Les marchés			
Protection des forêts et reboisements		-	3
L'extension des cultures	voir note C	47	8
Les voies de fait et violences légères	7 jours	4	-
	7 jours		
	7 jours		
	7 jours		
La lutte contre les maladies épid. et endémiques	1 mois		
	1 mois	2	-
jeux de hasard			
Les boissons fermentées indigènes	150 frs. D.I.		
La destruction d'arbres, récoltes ou autres prop.	7 jours	1	-
Les impôts indigènes I.C. I.S. I.E.	7 jours	4	7
	7 jours		
	7 jours		
	7 jours		
La fraude douanière			
Le tapage nocturne			
la circulation nocturne			
La police de roulage	7 mois		
		1	3
La police des mines (décret du 20.4.28)			
La divagation des animaux			
le dépôt d'ordures			
La falsification des denrées alimentaires			
Le coton			
La taxe d'abatage			

AMENDES TRANSACTIONNELLES.

T

a)

Territoire	Amendes Transactionnelles infligées.			
	à des Européens	à des Asiatiques	à des indigènes	total
Kibungu	1	9	22	32

b)

Chefs d'infraction	Nombre d'infractions commises	
	par les non-indigènes	par les indigènes
Coups et blessures volont. simples art.4 C.P.L.II	-	1
Outrages à des agents de l'autorité art.50 C.P.L.II		
Destruction immeuble art.31.C.P.L.I.		
Vol simple		3
Attention en usage d'une bascule non marquée Ord. G.G.97/AE.du 6.9.1937 et 25.5.25 art.28		
Achalandages ou entraves à la liberté de commerce Ord.G.G.97/AE.du 6.9.1937 et 25.5.25		
Affichage des prix Ord.120 AE.du 2/12/1937	2	
Ord.15/AE.22.3.1938 (café vert humide)		
Ord.GG.59/bis/Pin.du 4/5/32 Plaques véhicules	2	1
Détention illicite arme à feu perfectionnée décret du 10.8.1892 art.9		
Police de roulage ord.90/TP.du 23.8.1937	1	3
Immigration illicite-art.18 de l'Ord.du 8.3.1922	1	
Non radiation ou déclaration à la population Ord. du 16.9.1925	1	
Omission déclaration de naissance Décret du 4.5.1895		
Avoir hébergé un indigène non muni de permis de résid. Ord. 78 du 17.2.1926.		
Hygiène urbaine -Ord.46/Hyg.du 4.6.1926		
Travail nocturne Ord.GG.du 16.9.1925		1
Vente de boissons alcooliques à des indigènes Décret du 23.7.1922		
Ivresse publique ord.57 du 16.6.39		
abatage en dehors des abattoirs ord.21 du 30/8/34		
Avance en argent ou en marchandises aux indigènes		
Circulation nocturne dans les cités indigènes		
Refus de vendre des articles destinés à la vente		
Permis d'exploitation		
Occupation illégale de terres		
Hausse illicite des prix		
Tromperie		
Emploi dans transaction de poids prohibés de cl.7.8.10		
Impôt indigène Décret du 17.7.1914 art.25 bis		6
Organisation politique indigène du RU.Ord.347/AIMO		
Produits végétaux de cueillette et de culture		
Injures art.75 C.P.L.II		
Contrat de travail art.48 du décret du 16.3/1922		

III. Régime Pénitentiaire.

- La population pénitentiaire est en augmentation de 8,11 %.(moyenne des présences journalières)
 En 1948, ^{9 456} 282 personnes furent emprisonnées contre ²⁸² 168 l'année passée
 Soit une augmentation de 68 %. ~~61,7~~ 61,7

Il résulte du rapprochement des deux pourcentages exprimés ci-dessus que beaucoup d'indigènes furent condamnés à des peines d'emprisonnement de courte durée donc pour des délits peu graves. Les causes en sont: 1°/ augmentation de la population ouvrière à Rwinkwavu susceptible à des condamnations par infraction au décret du 16/1922.

2°/ une activité supérieure à celle de 1947 des Tribunaux indigènes.

Le nombre de décès a été de 1 pour une moyenne de présence journalières de 27,25 %: la proportion est de 0,3 % contre 0 % l'année précédente.

Travaux exécutés aux bâtiments pénitentiaires.

Plusieurs rehaulages des bâtiments

Construction d'un W.C. en matériaux définitifs.

Ration journalière est composée comme suit:

Haricots:	429 grs.	par	jour	par	détenu
Patates douces:	1000 grs.	"	"	"	"
Bananes:	200 grs.	"	"	"	"
Viande :	100 grs.	"	"	"	"
Beurre :	34 grs.	"	"	"	"
Sel :	15 frs.	"	"	"	"
Bois :	1 botte	"	"	"	"



Evasions:

Au cours de l'année aucun détenu ne s'est évadé contre 0 l'année antérieure.

Discipline:

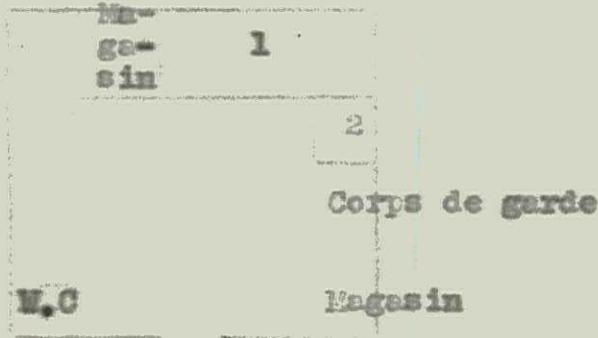
B o n n e.

Travaux effectués par les détenus.

- 1/ Travaux d'entretien du poste
- 2/ Corvée bois et eau pour eux-mêmes
- 3/ Puisage d'eau pour le camp militaire
- 4/ Construction d'une maison pour agent européen, en tant que main d'oeuvre non spécialisée.

Ateliers et Centres de rééducation pour détenus.

N é a n t.



Dimension des locaux servant au logement des détenus

Locaux	Surface	Volume d'air	Nombre de couchettes	Moyenne de MS d'air par occupant
Dortoir pour Hommes n° 1	72,482 m ²	350 m ³	12 voir ma lettre n° 350/Prison du 27.4.48	13
Dortoir pour Femmes n° 2	17,480m ²	70 m ³	2	35

Rapport annuel 1948

CHAPITRE V

FINANCES PUBLIQUES

III. IMPOTS INDIGENES

a) Impôt de capitation

Nombre de contribuables ayant payé en 1948 pour l'exercice 1947
aux taux de 35,- 50,- et 100,- francs.

à 35,- frs.	:	423
à 50,- frs.	:	27
à 100,- frs.	:	5
		<hr/>
total		455
		<hr/>

Nombre de contribuables ayant payé en 1948 pour l'exercice 1948
aux taux de 40,- 60,- et 115,- francs

à 40,- frs.	:	35.620
à 60,- frs.	:	152
à 115,-	:	65
		<hr/>
total		35.837
		<hr/>

Rapport annuel 1948



MANDATS DE CONTRAINTES EXERCES DURANT L'ANNEE 1948

1° Pour l'exercice 1947 : 9
 2° Pour l'exercice 1948 : 19

Certificats d'exemptions délivrés durant l'année 1948 suivant l'article 5 du Décret du 17. 7. 1951.

1° Pour l'exercice 1947

suivant	le 1°	de l'article	5	:	-
"	le 2°	"	"	"	-
"	le 3°	"	"	"	-
"	le 4°	"	"	"	-
"	le 5°	"	"	"	-
"	le 6°	"	"	"	-
"	le 7°	"	"	"	-
"	le 8°	"	"	"	-
"	le 9°	"	"	"	-

2° Pour l'exercice 1948

suivant	le 1°	de l'article	5	:	-
"	le 2°	de	"	5	-
"	le 3°	"	"	5	-
"	le 4°	"	"	5	-
"	le 5°	"	"	5	1
"	le 6°	"	"	5	-
"	le 7°	"	"	5	-
"	le 8°	"	"	5	-
"	le 9°	"	"	5	-

389 vieillards ont été exemptés du paiement de I.C. exercice 1948

Rapport annuel 1948

b) Impôt sur la Polygamie

Nombre d'acquits de l'exercice 1947 délivrés en 1948 aux taux
de 25.- 50.- et 100.- francs.

à 25.- frs.	:	35
à 50.- frs.	:	-
à 100.- frs.	:	1

total		36
-------	--	----

Nombre d'acquits de l'exercice 1948 délivrés en 1948 aux taux
de 32.- 48.- et 92.- francs.

à 32.- frs.	:	2,212
à 50.- frs.	:	9
à 100.- frs.	:	8

total		2,229
-------	--	-------

Rapport annuel 1948

e.) Impôt sur le Bétail

Acquits délivrés en 1948.

a) Exercice 1947 acquits à 18.- frs. : 577.-

b) Exercice 1948 acquits à 21.- frs. : 43.911.-

Rapport annuel 1948

Poste douanier	Nature de la Marchandise	Poids net	Valeur	
Kibungu	<u>1° Importations</u>			
	Tissus de toute nature	103 kgr.	12.651,70 frs	
	Couvertures	73,5 "	5.127,25 "	
	Chaussures	1,- "	76,50 "	
		<u>2° Exportations</u>	-	-

Commentaires sur les Régies:

A. Laiterie de Kayanza:

- 1° But de la régie: fourniture de lait aux Européens et Asiatiques du Poste de Kibungu et aux Européens du Poste de Rwinkwavu.
- 2° Direction et surveillance: Service Territorial et Service Vétérinaire.
- 3° Motifs de l'augmentation ou de la diminution de la production par rapport à l'année précédente: augmentation due à l'augmentation du nombre d'Européens.

B. Briqueterie du Gihunya:

- 1° But de la régie: fabrication de briques pour les constructions de Kibungu et des environs.
 - 2° Direction et surveillance: Service Territorial
 - 3° Régie créée en 1948.
 - 4° Causes du déficit: exercice non encore cloturé et stock de 220.000 briques.
-